Compte-rendu du Conseil d'Administration de l'APACIB du lundi 12 octobre 2020

Le conseil d'administration de l'APACIB s'est réuni le lundi 12 octobre 2020 à 14h.

Présents : Patricia Tréguy, Guillaume Ameline, Laurent Anastacio, Jean-François Garo, Maguy Breton, Anne-Carole Fajau, Pascal Goguer, Frédéric Larreur, Sebastien Joncour, Christophe Cuillandre, Virginy Marty

Excusés : Marie-France Cavarec (pouvoir à Frédéric L.), Sylvain Trapes (pouvoir à Laurent A.), Stephane Rousseau (pouvoir à Pascal G.), Marie-Elise Inisan (pouvoir à Maguy Breton), Thierry Boutiller (pouvoir à Guillaume A), Marc Guillemot, Marianne Mauss, Stephane Merienne

Patricia ouvre le CA à 14h05. Elle propose de faire un point sur les actions passées et sur ce qui va pouvoir être fait dans les mois qui viennent et en 2021.

1) Bilan prévisionnel APACIB principal 2020

a. Recettes :

Pour le moment, 70% des cotisations annuelles « habituelles » ont été enregistrées. C'est standard, certains adhérents ne paient leur cotisation qu'en fin d'année à l'approche de Noël.

- Distributeurs : beaucoup de retard dans le paiement des redevances cette année, on ne sait pas ce que vont donner les recettes des 3èmes et 4èmes trimestres.
La société qui gère les distributeurs est en difficulté à cause de la situation particulière liée au COVID. L'APACIB a fait un geste en ne percevant pas le 2ème trimestre (cela représente environ 400€ de recettes en moins). Il y a également une facture en cours de 435€ pour les interventions de nettoyage exceptionnelles (pour les machines qui n'ont pas tournées pendant le confinement).

- Prêt matériel : 1350€ de prêts barnums + 200€ de matériel divers (cela représente 50% de recettes par rapport à une année « normale »)

a. Dépenses :

- Arbre de Noël : la subvention CLAS augmente (réajustement lié à l'annulation de Brest 2020). Les lutins n'auront pas besoin de rallonge sur les fonds propres de l'APACIB, et s'engagent à ne dépenser que la subvention CLAS (16113,6€).

- Licences : le Foot n'étant plus en FSGT, l'APACIB principale devra prendre en charge le coût (environ 150€) lié à l'affiliation à cette fédération (la pétanque est en FSGT), la demande est en cours.

- Carte neige : le coût n'est pas encore connu.

- Assurances/frais de comptabilité budgétisés (si il y a du surplus, il y a possibilité de prendre en charge certaines assurances dans les sections)

- Obsèques/cadeaux : moins de dépenses que l'année précédente

- Bons achats (Dialogues, Leclerc): 1 bon était prévu cette année, finalement ce sera 2 (cf vote ci-après).

- Achat matériel : Les tonnelles ont été achetées en 2019 mais les factures ont tardé et datent de 2020. C'est donc validé et subventionné par le CLAS en 2020.
La réparation du percolateur se fait sur des fonds BAL VA.

- Locations : pas de dépenses chez Loc'outils. La location de voiliers habitable avec la société O2cean a bien marché (200€ de subventions pour le moment). Le groupe Whattsapp associé fonctionne, il ne faut pas hésiter à contacter Nicolas Pinto pour y être intégré.

- Billetterie : pour le moment 3000€ de recettes, le bilan estimatif est à -3000€ (réduit de moitié par rapport aux années précédentes) car très impacté par la situation sanitaire.

2) **Projets 2020**

a. Sorties 2020 déjà effectuées

- Stages de voile été 2020 : 76 stages, subvention CLAS : 3378,20€

- Journée initiation voile avec société O2cean : 7 participants, subvention CLAS : 118,30€

- Sorties pêche en mer d'Iroise: pour le moment 2 groupes de 4 personnes ont participé, 2 autres groupes attendent de trouver une date, subvention CLAS : 400€ pour le moment.

b. Propositions de sorties supplémentaires

- Thalasso

- Karting électrique

- Bowling : trop compliqué à mettre en place cette année

- Rochefort en Terre annulé (pas de demande), report en 2021

- Initiation golfe annulée, report 2021

Pour le moment, 3900€ de subventions sont utilisées pour les sorties. Si les sorties supplémentaires se font, toute la dotation CLAS BAL VA sera utilisées et l'APACIB devra ajouter 2000€ sur ses fonds propres.

3) **Bilan prévisionnel sections 2020**

Nouveauté : les années précédentes, la répartition par section choisie en mars devait être respectée puisque les dossiers étaient créés par section. A partir de cette année, on peut faire un dossier général pour toutes les sections, ce qui laisse plus de latitude pour répartir les subventions en fonction des besoins réels de chaque section.

- Cine/spectacle : cette section a moins marché cette année à cause de la situation sanitaire et « rendra » environ 1500€ de subventions par rapport aux 3000€ prévus initialement.

- VTT : n'ont besoin que de 150€ au lieu des 250€ prévus initialement

Il y a donc 1600€ à répartir entre les autres sections. 4 sections (oenologie, pilotage, foot et golf) ont demandé des subventions supplémentaires. Le trésorier propose deux solutions pour répartir les 1600€ : soit 400€ pour chacune des 4 sections soit une répartition au prorata du nombre d'adhérents dans chaque section.

10 présents (représentant 15 membres du CA) votent pour une répartition en fonction du nombre d'adhérents, 1 personne s'abstient.

Adhérents				Nouvelle répartition 400€	Nouvelle répartition au prorata			Demande des sections	
	3000	C/S	**1500**	1500		C/S :	1500	1500	
33		Foot	700	**1100**	425	Foot :	1125	1700	500+500 (maillots foot)
13		Vélo	150	150		Vélo :	150	150	bien
29		Golf	700	**1100**	375	Golf :	1075	1000	279,86+400?
24		Oeno	600	**1000**	310	Oeno :	910	1200	+600?
12	250	VTT	**150**	150		VTT :	150	150	
38		Pilotage	800	**1200**	490	Pilotage :	1290	1600	400+400
	TOTAL sections :		**4600**	6200				7300	
124					1600				

Pour pouvoir couvrir les besoins exprimés, il manque 1100 euros aux sections. Un membre du CA demande si il serait possible d'assurer aux sections qu'elles auront les fonds demandés (qui seront pris au besoin sur les fonds propres APACIB).

Dans la même idée, l'APACIB ayant des fonds propres en réserve, un autre membre propose de subventionner un 2ème bon d'achat pour les adhérents cette année. (cela représente un coût pour l'APACIB d'environ 3500€).

Un vote est proposé : 11 personnes sont pour accorder les fonds aux sections et subventionner un 2ème bon d'achat pour les adhérents, 1 personne vote pour ne donner que les fonds aux sections et 4 s'abstiennent.

Les fonds demandés seront donc accordés aux sections. En « contrepartie » et surtout dans un souci de transparence vis à vis du CA et des adhérents, il est demandé aux sections de s'astreindre à mettre à jour leurs effectifs et leurs dépenses (en fournissant notamment devis et factures).

Il est également demandé aux sections de communiquer régulièrement à propos de leurs activités via le site APACIB (webmaster@apacib.fr).

Le bilan de l'APACIB visé sera donc d'environ -3000€.

	Dépenses	Recettes	Solde prévu	Solde réalisé	% Réalisé	Dotations CLAS	Bilan
Cotisations (310)		7000	7000	4960	70,86%		7000
Arbre de Noël	-13,2		-13,2	-13,2		16113,6	0
Fonctionnement	-480		-480	-478,99	99,79%	240	-240
Licences	-1200	600	-600	-1037,54	172,92%	600	0
Assurances	-1600		-1600	-1281,74	80,11%	1600	0
Honoraires Com	-1600		-1600	-1348,8	84,30%	1600	0
Obsèques/cadea	-2200	600	-1600	-946,72	59,17%	473	-151,72
Bons d'achat	-26000	19000	-7000	2450	12,89%		-7000
Distributeurs	-435	2000	1565	-1315,23	-84,04%		1565
Sorties APACIB	-18364,5	12188	-6176,5	3896,5	-63,09%	**6176**	**0**
Achat Matériel C	-2057,7		-2057,7	-2057,7	100,00%	2057,7	0
Achat Matériel	-37,9		-37,9	37,9	-100,00%	37,9	0
Locations	-490		-490	-110	22,45%	245	-245
Billetterie	-18000	11000	-7000	3090,5	28,10%		-3000
Prêt matériel	0	1500	1500	212	14,13%		1500
Sections	-6100		-6100		0,00%	6200	-1100
Intérêts Bancaires		100	100	0	0,00%		100
				BAL VA « aux activités » réparti :		**7771,9**	**-1571,72**
Bons d'achat :	**2**			BAL VA « aux activités » à répartir :		**5 749,00 €**	
	CA octobre			reste à répartir :		**-2022,9**	

4) **Prévisionnel sorties 2021**

- National de Golf : L'UNASACEM arrête ses subventions, la section Golf demande à l'APACIB s'il est possible qu'elle fasse un geste pour les aider à organiser l'événement.

Le CA a besoin de plus de précisions mais cela semble compliqué de subventionner un national . Y-a-t-il un précédent ? Comment « justifier » de subventionner un évènement où les adhérents ne sont pas conviés ? A suivre...

- Brest 2021 : Si l'évènement a lieu, il y aura certainement de la subvention CLAS BAL VS, il faudra l'estimer en début d'année.

- Stages Voile printemps/été 2021 : les membres du CA pensent qu'il est important de maintenir cette activité qui a très bien fonctionné. La convention avec le BBN sera signée en début d'année.

- Pêche en mer d'Iroise : l'activité marche bien, elle sera certainement reproposée.

- Location de voiliers habitable : On garde la « formule » actuelle : 40€ de subventions par adhérent/ayant-droit plafonné à 500€ par an (le montant maximum pourra éventuellement être rediscuté dans l'année en fonction du bilan).

Un adhérent fait remarquer que ça le gène un peu de subventionner des sorties en famille. Un autre membre met l'accent sur le fait que c'est déjà le cas pour d'autres sorties (pêche en mer d'Iroise par exemple). De plus, le trésorier reçoit le détail des subventions accordées, si le CA estime qu'il y a des abus, le fonctionnement sera modifié.

5) **Questions diverses**

- La thalasso proposée au tarif CE en fin d'année ne coute rien à l'APACIB qui ne subventionne pas cette « activité ».
- Abonnements Oceanopolis : Quand aura lieu la prochaine campagne ? A voir avec Claire.

Quel est le coût pour l'APACIB ? C'est inclus dans billetterie de la section Ciné/Spectacle.

- Frais de réparation : Il y a des toiles de barnums à faire réparer ainsi que la remorque des barnums. La remorque des vélos a été réparée (problème de feux), ça semble marcher.

Jeff fait savoir qu'il aimerait trouver quelqu'un pour l'aider à la logistique des barnums.

- Kayaks/paddles : des gilets sont manquants, il faut en racheter. Un rappel va être fait pour rappeler aux adhérents de faire attention de bien remettre les gilets avec les kayaks.

L'achat d'un gonfleur électrique pour les paddles est envisagé.

- Achat matériel 2020 : Pascal a besoin de 100€ pour remplacer de la vaisselle.

Fin du CA à 16h25

La secrétaire, Anne-Carole Fajau La présidente, Patricia Tréguy